



Pour la formulation d'une plainte en regard d'un service que l'élève a reçu ou aurait dû recevoir, vous pouvez consulter le règlement sur le site de la Commission scolaire René-Lévesque en suivant le lien suivant :

http://www.csrl.qc.ca/csrl/Traitement/Documents/Depliant_Protecteur_Eleve_2016-08-19.pdf

Aide mémoire (étapes)

http://www.csrl.qc.ca/parents/Documents/Aide-mémoire_Plaintes_2018-02-28.pdf

Benoît Lamarche, protecteur de l'élève (418 392-3221)
Denis Gauthier, secrétaire général (418 534-3003, poste 6008)